

Projet pour le 3C (CDI) 2020 – 2024

1) Pédagogie : suivi et accompagnement éducatif.

1.1) Accueil et suivi des élèves au sein de l'établissement.

-Aménagement du 3C de manière à pouvoir répondre aux différents besoins de ses usagers: boîtes pour le travail individuel ou en petits groupes, salle de travail à destination des demi-classes pour les travaux en collaboration avec les enseignants ou lors de la formation des élèves par les professeurs documentalistes, salle de lecture favorisant l'accès à la lecture dans le calme, Kiosque Onisep consacré à l'orientation, pôles informatiques pour l'accès aux ressources (numériques ou autres) de l'établissement, espace de détente pour la consultation des périodiques. Tous ces aménagements ont pour but de **favoriser le développement du travail individuel et collectif dans un lieu de vie utilisant toutes les possibilités de la technologie numérique et offrant également un fonds documentaire fourni** (fictions, documentaires, périodiques.)

-Attention portée à la signalétique et à l'organisation des différents espaces (fictions, documentaires, périodiques, espace Orientation) pour un bon accès aux ressources disponibles au 3C.

-Ouverture du 3C en continu durant la semaine pour répondre aux besoins des usagers (internes et demi-pensionnaires en particulier) : ouverture les soirs jusqu'à 18h30, le mercredi après-midi, aux récréations, et aux heures des repas. Mise à disposition de cet espace par les AED ou les enseignants en cas d'absence des documentalistes. Formation du personnel sollicité au fonctionnement de cette structure pour assurer un relai en cas de besoin. Ces mesures doivent permettre la mise en place d'un travail d'équipe concerté pour assurer à chaque élève un parcours de formation à la culture de l'information.

-Attention portée à la qualité de l'accueil des publics : respect des règles de fonctionnement du 3C, formalisées dans un document officiel intégré au règlement intérieur du lycée, présenté aux élèves de seconde en début d'année lors de la visite du CDI. **Respect de la Charte Internet** en vigueur dans l'établissement, en accès sur le portail E-Sidoc via la page Facebook, et intégrée dans le règlement intérieur, grâce notamment à l'utilisation du logiciel Veyon permettant le rappel aux usagers des règles de fonctionnement du parc informatique.

1.2) Réussite de l'élève et construction des apprentissages via le travail en équipe.

-Utilisation de l'accompagnement personnalisé pour mettre en place des **séances de formation en collaboration avec les enseignants** : maîtrise de la recherche documentaire et du traitement de l'information, formation d'un esprit critique face à la multitude des sources d'information, éducation aux Médias et à l'Information, maîtrise des différents outils numériques, réalisation d'exposés et d'expositions, recherches documentaires menées en lien avec les programmes des diverses disciplines, préparation aux épreuves du baccalauréat : Grand Oral, présentation d'un dossier documentaire en Terminale STMG, concours

d'éloquence. Développement des liens entre les enseignants et les professeurs documentalistes : enrichissement du fonds, actions culturelles, formation des élèves.

- **Formation à l'EMI** : acquérir un esprit critique face à l'information, savoir utiliser les différents outils numériques, connaître les différents médias, maîtriser et connaître les enjeux de l'utilisation d'Internet (identité numérique, algorithmes, réseaux sociaux, protection des données...). Collaboration enseignants-documentalistes à mettre en place par rapport à l'enseignement des SNT.

-Etablissement d'un **diagnostic des compétences à maîtriser** par les élèves.

-**Elaboration d'outils** (fiches méthodologiques, séances de recherche), pour l'acquisition des compétences suivantes: -questionner un sujet; connaître les différentes ressources disponibles pour la recherche d'informations; savoir trouver une information pertinente dans une base documentaire et sur Internet; se repérer dans un centre de ressources (classement, organisation de l'espace); trier et analyser l'information; respecter la propriété intellectuelle et les droits d'auteurs; se familiariser à l'utilisation des différents médias.

-**Mise à disposition de ces outils sur les espaces classes du serveur, ainsi que sur le portail E-Sidoc accessible via l'ENT.**

1.3) Santé et bien-être de l'élève.

-**Sensibilisation aux thématiques du harcèlement, des addictions, de l'éducation sexuelle**, via l'enrichissement du fonds documentaire, la mise en valeur d'ouvrages portant sur ce thème, ainsi que d'actions à mener en collaboration avec les infirmières : journée sida, planning familial, actions contre le harcèlement ou les addictions... Travail à mener sur **l'estime de soi** à travers la valorisation des initiatives et des réalisations des élèves. Réflexion à mener autour du **danger lié à l'utilisation excessive des écrans** : problèmes d'attention et de concentration, manque de sommeil, problèmes de vue ou de dos, addictions...

2) Orientation et aide à l'éducation des choix.

- Présentation du 3C aux futurs élèves de seconde lors des Journées Portes Ouvertes.**
- Collaboration COP-documentaliste:** proximité du bureau des COP avec le kiosque Onisep. Collaboration au niveau de l'acquisition et de la gestion des ressources autour de l'Orientation : abonnements, signalétique et classement des documents, désherbage régulier et renouvellement des documents.
- Participation à la **préparation au forum des métiers** du mois de février, ainsi qu'à la **découverte de l'Orientation Post-Bac, et de ParcoursSup.**
- Présentation systématique du kiosque Onisep et de son fonctionnement aux élèves de seconde en début d'année.**
- Travail de recherche avec les professeurs principaux** de première et de seconde sur la découverte des métiers, des filières et des écoles : recherches documentaires aboutissant à une présentation orale en classe.
- Diffusion de toutes les informations concernant l'orientation** par le biais de l'affichage sur les panneaux du 3C et via l'ENT et la page Facebook du lycée: salons des métiers, parcours de formation au CIO, concours d'entrée à différentes écoles, expositions sur les filières et métiers, portes ouvertes, recherche de logements, inscriptions au CROUS...
- Aide à l'inscription des élèves lors de la saisie des vœux post-bac**, notamment lors de la rédaction des lettres de motivation.

3) Promotion de la lecture et ouverture culturelle.

3.1) Développement des pratiques de lecture.

- **Mise en valeur du fonds documentaire du 3C:** présentation de livres aux classes, rédaction de critiques d'ouvrages, échange autour des lectures effectuées, valorisation de l'objet livre. Travail sur la lecture à haute voix. Instauration d'un quart d'heure de lecture dans les classes, club lecture à mettre en place, mise à disposition régulière de sélections thématiques, participation à divers prix littéraires. Incitation à découvrir des ouvrages via la page Facebook et les bulletins d'informations du 3C, affichage régulier des couvertures des dernières nouveautés.

-**Participation des usagers à la politique d'acquisition des livres.**

-**Instauration d'un partenariat avec les médiathèques environnantes.**

3.2.) Ouverture culturelle.

-**Utilisation des médias locaux: radio et télévision lycéenne,** afin de valoriser les travaux réalisés par les élèves.

-**Accueil d'expositions** en cours d'année.

-**Mise à disposition des programmes des diverses manifestations culturelles locales** (ENT, Page Facebook...)

-**Participation à l'accueil des élèves étrangers dans le cadre des échanges linguistiques.**

-Mise en place d'activités lors de la **Semaine de la Presse** : découverte des médias, analyse du traitement de l'information via la une d'un journal, le dessin de presse ou la photo de presse, rencontre avec des professionnels de la presse, élaboration de unes de journaux, travail sur la désinformation, les fake news et les théories du complot...

-**Promotion des revues et livres en langues étrangères** et accès en ligne aux revues auxquelles le 3C est abonné.

4) Mise à disposition de ressources diverses aux usagers de l'établissement.

4.1) Politique d'acquisitions au sein de l'établissement.

-Analyse des besoins en matière d'information en collaboration avec l'ensemble de l'équipe éducative; priorités à définir selon les matières et les programmes pour répondre aux exigences des enseignants et des élèves (sollicitation des avis des usagers, listes transmises par les coordonnateurs des diverses disciplines, fonds documentaire à développer dans certains secteurs); préservation d'un équilibre entre les différentes disciplines et les supports retenus; réflexion sur l'acquisition de ressources numériques (encyclopédies, manuels scolaires, supports numériques nomades); répartition des lignes budgétaires pour répondre aux besoins exprimés.

4.2) Traitement et mise à disposition de l'information.

-Organisation et gestion des prêts des documents; classement selon les normes en vigueur et répartition des ressources dans les différents cabinets de discipline; **saisie et indexation** des acquisitions dans la base documentaire BCDI, accessible via l'ENT; **archivage et désherbage** régulier des collections; **inventaire annuel** pour contrôler la présence et l'état des documents.

-Mise à disposition des ressources soit directement au 3C, soit dans les différents cabinets de disciplines; accès à ces ressources via le portail documentaire E-Sidoc en ligne sur l'ENT.

-Veille informationnelle ciblée en direction des publics: recherche de ressources pédagogiques pour les enseignants en lien avec les programmes, les élèves de BTS et de l'IEP. Utilisation du portail documentaire E-Sidoc pour proposer diverses ressources : seriousgames, portails NetVibes...

-Accès pour les enseignants aux **ressources du Canope** via l'abonnement annuel ; **distribution des ressources numériques en ligne via la plate-forme du GAR** accessible depuis l'ENT : accès à des manuels scolaires numériques ou à des portails de ressources diverses.

-Développement des outils nomades numériques (tablettes, portables), et **installation du Wifi** au CDI afin d'étendre leur utilisation.